



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

JUIN 2020

point de **repère**

Un nouveau référentiel pour agir :
les 17 Objectifs du **D**éveloppement **D**urable



1 Des trajectoires spécifiques, un horizon commun

1. Inscrire le développement local dans les limites planétaires p. 4
2. Définir les trajectoires spécifiques au territoire p. 5
3. Adopter les cinq valeurs qui engagent la responsabilité de tous ... p. 6

2 17 objectifs pour agir en transversalité

- Les 17 objectifs et leurs mots-clés p. 8
1. Renouveler les regards par une approche systémique p. 10
 2. Engager un processus sur la base de l'existant p. 12

3 Un langage commun pour coopérer

1. Développer des modalités de gouvernance ouvertes p. 16
2. Construire des partenariats pour agir en synergie p. 18

4 Un cadre de cohérence pour les collectivités

1. Prendre appui sur des programmes inter-institutionnels p. 20
2. Faciliter le déploiement d'un projet de territoire p. 22

Documents Agence

Expérimenter la territorialisation des 17 ODD-2030 « Processus training » appliqué à la Ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation. S. Rosales, 02/2020.

Saint-Fons 2030 : pour un territoire durable et solidaire, Pré-Agenda 2030. S. Rosales, 02/2020.

Interfaces entre les 20 engagements Ecoquartier et les 17 ODD. Phase 1 et 2. S. Rosales. 06/2019.

Cycle de formation en ligne

Objectifs de Développement Durable. Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED).

Accès gratuit sur la plateforme FUN MOOC <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:uved+34009+session03/about>

34 experts nationaux et internationaux, issus des pays du Nord comme des pays du Sud, et issus du monde académique comme du monde non-académique, vous accompagnent pour mieux comprendre les 17 ODD.

Documents de référence

Guide pratique pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises. Comité 21. 2020.

Global Sustainable Development Report - 17 ODD. *Rapport scientifique*. 05/2019.

Europe Sustainable Development Report - 17 ODD. *Institute for European Environmental Policy*. 11/2019.

Agissons pour un monde plus durable et solidaire. *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030*. 2019.

Limites planétaires, comprendre (et éviter) les menaces environnementales de l'anthropocène. *Aurélien Boutaud et Natacha Gondran pour Millénaire 3*. Grand Lyon. 05/2019

THEMA : ODD & Territoires. *Commissariat général au Développement durable*. 06/2018

THEMA : ODD & entreprises, enjeux et opportunités. *Commissariat général au Développement durable*. 11/2017.

Les sites ressource

Les sites officiels du ministère : <https://www.agenda-2030.fr/> <http://www.comite21.org/>

Global Compact : accompagnement et mise en réseau des entreprises dans la mise en œuvre des 17 ODD : <http://www.globalcompact-france.org/>

Eurostat : suivi et comparaison des pays européens : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/sdi>

Insee : indicateurs nationaux pour le suivi des ODD : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654937?segment=2654964>

Enquête mondiale citoyenne sur les ODD : <https://lesoddetous.org/>

Le cadre de référence de la ville durable européenne est un outil web destiné à aider les villes à promouvoir et à améliorer leurs actions en matière de développement urbain durable intégré. Développé par le Cerema, il est téléchargeable gratuitement : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/rfsc-cadre-referance-villes-durables-europeennes>

L'Agence d'urbanisme dans le champ de l'ingénierie territoriale

Le développement des partenariats entre territoires est dans l'ADN de l'Agence d'urbanisme. Mais au fil de la montée en puissance des enjeux de développement durable, elle a enrichi ses compétences historiques en urbanisme et en aménagement du territoire de nouveaux domaines thématiques : énergie, santé environnementale, alimentation, nouvelles mobilités, écologie. Elle améliore en continu ses outils d'observation et développe des méthodes innovantes de prospective territoriale. Pour consolider ses approches, elle coopère avec des organismes d'expertise institutionnels, associatifs ou scientifiques, qui ont vocation à accompagner les collectivités (Alec, Hespul, Solagro, ORS, Aderly, EUL...).

Son statut partenarial, l'élargissement de ses domaines d'intervention et la consolidation de ses réseaux ancrent l'Agence d'urbanisme dans une ingénierie territoriale qui inclut et enrichit ses savoir-faire initiaux.

Mais face à la diversification des compétences des collectivités et leurs imbrications, la multiplication des expertises ne suffit pas. Encore faut-il développer un regard transversal pour identifier les priorités, lever les contradictions, éclairer les interfaces possibles. Dans ce but, **l'Agence d'urbanisme expérimente et développe des méthodes innovantes qui décloisonnent les réflexions sur des enjeux plus que jamais systémiques.**

Les 17 ODD, un outil pour décloisonner et renouveler les regards

Avec la Ville de Saint-Fons, la Métropole de Lyon et l'Etat, l'Agence d'urbanisme met à l'épreuve depuis deux ans le référentiel systémique développé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), organisé en 17 Objectifs de développement durable (17 ODD). Cette expérience a démontré l'efficacité du référentiel 17 ODD lorsqu'il est utilisé comme support pour conduire une démarche locale.

Assurée de sa pertinence pour renouveler les regards, favoriser les partenariats, organiser les transversalités entre thématiques et entre échelles, l'Agence d'urbanisme se saisit du référentiel 17 ODD comme outil d'approche systémique. Cet outil peut être adapté et enrichi chaque fois que nécessaire. Des collectivités telles que les Métropoles de Montpellier, Perpignan, les Villes de Niort et de Saint-Fons, l'utilisent pour élaborer leurs projets de territoires, Plan climat air énergie territorial (PCAET), ou Agenda 2030 par exemple.

Les 17 ODD sont issus d'une réflexion conduite par l'ONU qui a associé de nombreuses sphères d'acteurs : gouvernements nationaux, collectivités locales, scientifiques, acteurs économiques, syndicats, ONG. Sur la base de ce référentiel, l'ONU a négocié « l'Agenda 2030 pour un monde plus durable et solidaire », adopté en 2015 par 193 pays.

Ce référentiel est utilisé par des Etats, des régions et des collectivités pour énoncer leurs enjeux et leurs priorités en fonction de leurs spécificités, tout en affichant leur contribution à un horizon planétaire inclusif, juste et durable. Nombre d'entreprises s'y réfèrent pour organiser leurs activités RSE (Responsabilité sociale et environnementale). Les ONG et associations s'y réfèrent également.

La France a publié sa feuille de route pour l'Agenda 2030 « Agissons pour un monde plus durable et solidaire » en 2019. Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), les Dreal, certaines Régions, multiplient les supports méthodologiques et les plateformes collaboratives pour aider les acteurs locaux à prendre appui sur le référentiel 17 ODD.

Le but visé par l'Agenda 2030 est de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possible dans la poursuite d'un développement plus durable et solidaire. Pour favoriser ce déploiement, des programmes de financement internationaux, européens et nationaux s'organisent autour des 17 ODD.

Des trajectoires spécifiques, un horizon commun

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030.

Ce programme combine 17 objectifs pour un développement soutenable et solidaire : les 17 ODD.

Chacun selon ses spécificités et ses priorités, tous les niveaux de gouvernance, toutes les organisations et toutes les personnes sont appelés à joindre leurs efforts autour d'enjeux planétaires.

1 Inscrire le développement local dans les limites planétaires

On connaît la formule de Kenneth Building :

« Celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini, est soit un fou, soit un économiste ».

Les 17 ODD invitent à arrêter de se comporter comme des fous. Ils s'inspirent de la « Théorie du Donought » développée par la scientifique Kate Raworth.

Cette théorie prend au sérieux la finitude de la planète. Le principe est de regarder d'abord les limites planétaires à ne pas dépasser et d'organiser ensuite l'activité humaine en fonction.

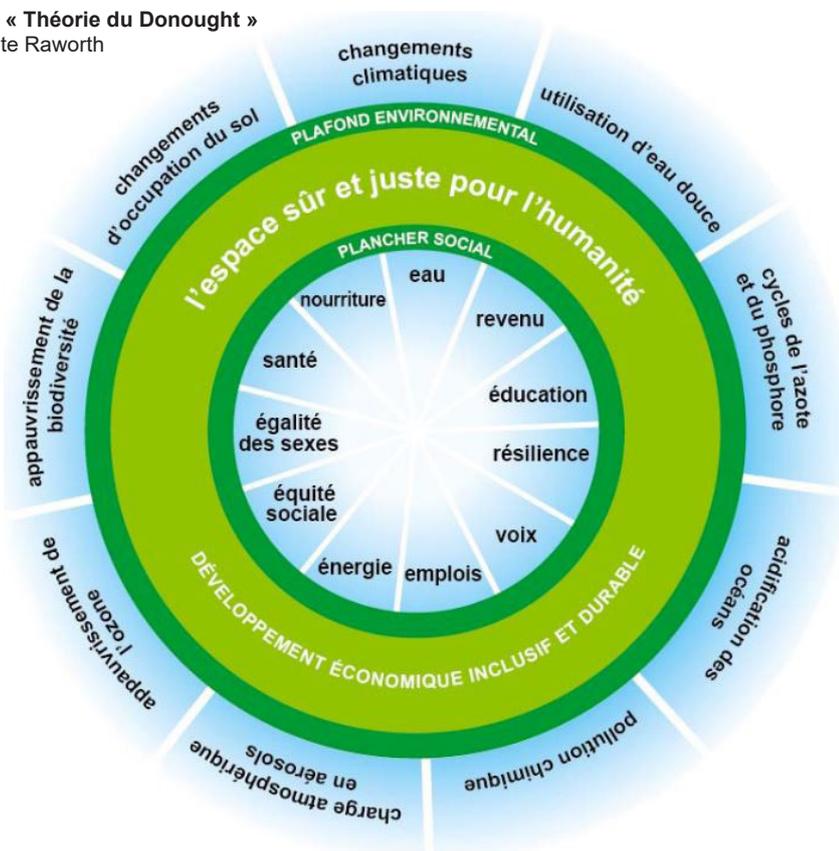
Neuf limites planétaires, neuf frontières à ne pas dépasser ont été identifiées par les scientifiques. Elles dessinent un cercle, une sorte de plafond écologique.

Il ne s'agit pas cependant de se maintenir sous ce plafond au détriment du développement humain. S'il faut choisir entre besoins humains et préservation de la planète, on va dans l'impasse. Il s'agit donc de penser le développement humain dans les limites de la planète.

Pour figurer cet impératif, Kate Raworth dessine un second cercle à l'intérieur du premier. Ce cercle intérieur, ce sont onze objectifs sociaux qu'elle a identifiés lors des travaux préparatoires aux ODD.

Au total, ce « doughnut » figure un plancher social et un plafond écologique. C'est dans cet espace que Kate Raworth appelle « juste et sûr pour l'humanité », qu'il nous faut évoluer. On ne vise plus le toujours plus de la croissance, mais l'équilibre.

La « Théorie du Donought »
Kate Raworth



2 Définir les trajectoires spécifiques aux territoires

Tous les pays sont en voie de développement ... soutenable

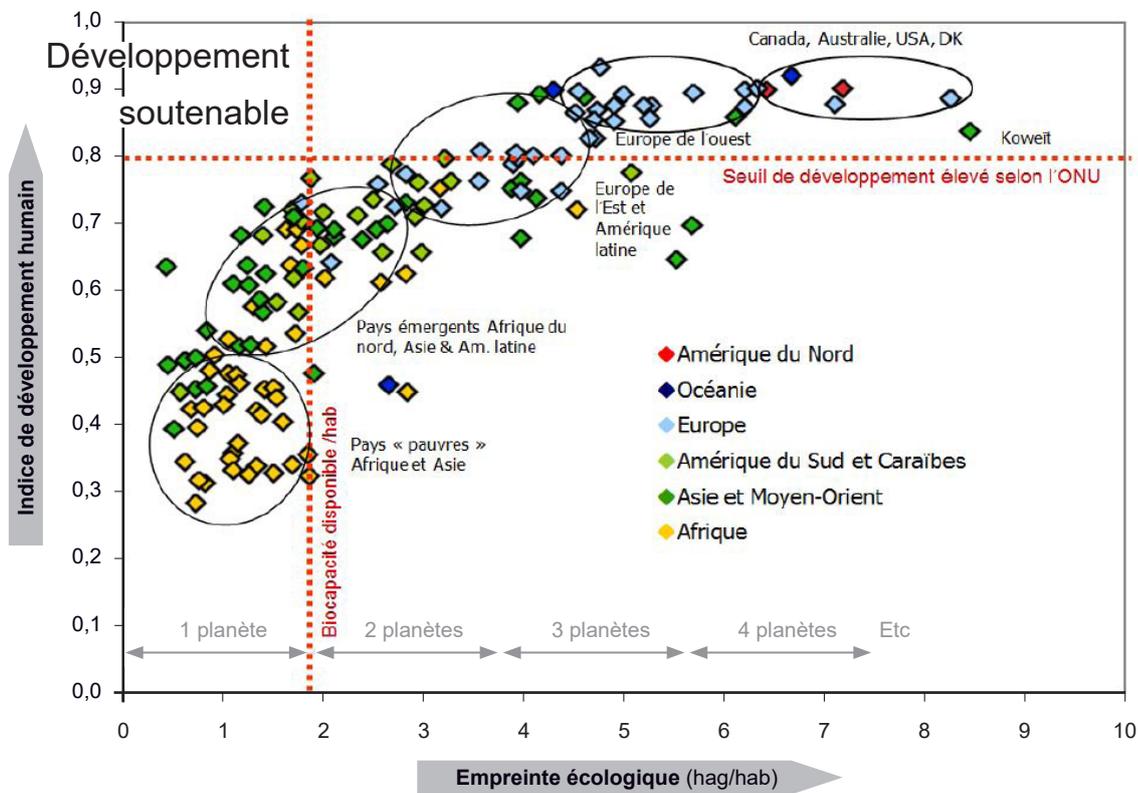
Les 17 ODD, concernent tous les pays du monde.

L’empreinte écologique de chaque pays est une façon de mesurer le plafond écologique et l’indice de développement humain de mesurer le plancher social. Quand on croise l’empreinte écologique et l’indice de développement humain, on constate que certains pays ont un indice de développement humain

assez élevé mais qu’il faudrait plusieurs planètes pour généraliser leur mode de vie. Inversement, d’autres pays vivent de façon viable sur le plan écologique, mais leur population connaît de très graves problèmes sociaux. En revanche, la case qui remplit les deux critères est vide.

Tous les pays ont donc des efforts à faire pour tendre vers un développement plus durable. Par contre, les trajectoires de chacun pour y parvenir sont différentes.

Positionnement des principales villes sur l’échelle du développement soutenable



Les 17 ODD inspirent des territoires à toutes les échelles

Saint-Fons 2030



Niort Durable 2030



Manifeste de Montpellier



Plan Climat-Air-Energie Territorial
Agenda 21
Perpignan Méditerranée Métropole



3 Adopter les cinq valeurs qui engagent la responsabilité de tous

Cette vision place l'être humain au cœur des préoccupations dans une logique de progrès collectif continu et d'émancipation de l'individu.

L'ambition est de permettre, aujourd'hui et demain, à chaque être humain d'avoir accès aux conditions environnementales, sanitaires, matérielles et institutionnelles lui permettant de se réaliser. Un point d'honneur est donné aux libertés et aux

droits individuels, ainsi qu'aux devoirs sociétaux puisque les objectifs relèvent d'une responsabilité partagée entre tous.

Cette coresponsabilité est une clé de la dynamique de transition. Elle nécessite l'implication d'un maximum d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, publiques ou privées, à toutes les échelles jusqu'aux populations et individus.

Le développement durable visé par l'Agenda 2030 s'appuie sur un socle de cinq valeurs dites « les 5P ». Il est au service de la planète, des populations, de la paix, de la prospérité et des partenariats.

Planète

Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Populations

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains. Lutter contre la pauvreté, assurer à tous un accès au soin et à la nourriture, garantir une éducation de qualité et l'égalité entre les sexes.

Paix

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations. Réduire les conflits, car il ne peut y avoir de développement sans sécurité ni de sécurité sans développement.

Prospérité

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Partenariats

Impliquer la société civile et multiplier les partenariats car la mise en œuvre d'un développement plus durable nécessite la contribution de tous.

La participation de la société civile à la construction des ODD

Coordonné par l'ONU, le processus de négociation des objectifs de développement durable s'est fait avec la participation sans précédent de la société civile et d'autres parties prenantes, comme le secteur privé et les maires.

Lors de ces négociations, les représentants de la société civile et les autres parties prenantes ont pu s'adresser directement aux représentants des gouvernements.

De nombreux jeunes ont aussi été associés dès le début sur les plateformes de médias sociaux et dans l'enquête mondiale My World de l'ONU, qui a reçu plus de 7 millions de votes du monde entier, environ 75% des participants étant âgés de moins de 30 ans.

Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

Des objectifs et des indicateurs à définir au regard des enjeux de chaque territoire

Les 17 ODD constituent une trame de base pour créer et organiser des indicateurs de suivi à toutes les échelles.

A l'échelle internationale, l'ONU a quantifié les 17 objectifs et leurs 169 cibles pour suivre l'engagement des Etats dans la transition vers un développement durable.

Mais dès lors qu'il s'agit d'identifier la contribution des Etats aux 17 objectifs, les outils de mesure doivent être adaptés.

L'ONU invite ainsi les gouvernements nationaux, locaux et les collectivités à se doter de leurs propres indicateurs.

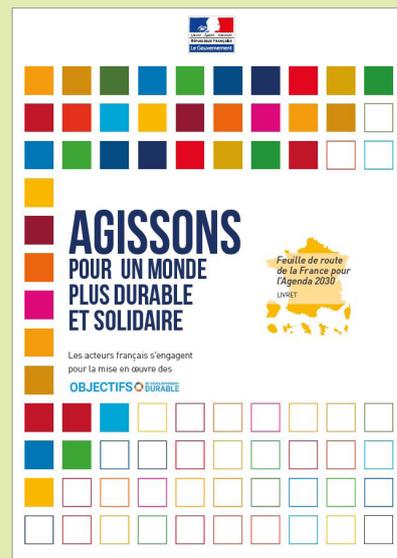
Le rapport sur le développement durable de l'Europe 2019 identifie les principaux enjeux pour l'Union européenne (UE) : le climat, la biodiversité, la convergence des niveaux de vie et l'économie circulaire en interne, mais également l'impact négatif de la consommation agricole, forestière et halieutique de l'Europe sur le reste du monde.

La plateforme statistique européenne Eurostat a établi une centaine d'indicateurs communs qui permettent de comparer les pays et de visualiser les progrès des ODD dans l'UE.

La feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 a été adoptée en en 2019, à l'issue d'un an de concertation avec les forces vives du pays. Environ 300 acteurs, parlementaires, ministères, collectivités territoriales, entreprises, associations, syndicats et chercheurs, ont participé à son élaboration. Un groupe de travail spécifique coordonné par le CNIS* a sélectionné une liste de 98 indicateurs adaptés à la France, susceptibles d'informer le suivi onusien.



Source : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/sdi>



*Conseil national de l'informatique statistique

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>

L'essentiel

- **Les 17 ODD visent le développement humain dans les limites de la planète. Ils sont porteurs d'une vision du vivre ensemble à l'échelle mondiale.**
- **Tous les pays ont des efforts à faire pour tendre vers un développement plus durable, même si la trajectoire de chacun est spécifique.**
- **A toutes les échelles, les territoires peuvent définir leur propre trajectoire en fonction de leurs spécificités.**
- **Des indicateurs adaptés et spécifiques peuvent alors monitorer l'impact des actions engagées et mettre en vue la contribution du territoire au développement durable planétaire.**

17 objectifs pour agir en transversalité

L'Agenda 2030 de l'ONU est destiné à un ensemble de pays aux profils divers. Chaque objectif est associé à une dizaine de sous-objectifs, permettant de préciser les « cibles » à atteindre selon les niveaux de développement des pays. Pour les territoires français, le Ministère de la Transition écologique et solidaire propose une liste de mots-clés qui donne un aperçu des sujets et problématiques à associer aux ODD*.

L'ensemble constitue un référentiel commun dans lequel chacun peut situer ses propres enjeux et activités. Il facilite l'analyse systémique et collective des territoires, des projets et des actions.

* Seuls les mots-clés relatifs aux enjeux des territoires locaux ont été retenus dans ce schéma.



ODD1 Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Extrême pauvreté ; pauvreté ; protection sociale, accès aux ressources, vulnérabilité, mobilisation des ressources, prise en compte dans les politiques.

ODD2 Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Faim ; malnutrition ; productivité et petits exploitants ; agriculture performante et résiliente ; recherche agronomique.

ODD3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Mortalité néonatale et infantile ; maladies transmissibles et non transmissibles ; conduites addictives ; accidents de la route ; couverture santé universelle ; santé-environnement ; recherche ; personnel de santé ; sécurité sanitaire.

ODD4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Éducation scolaire ; soins et éducation préscolaires ; formation professionnelle et enseignement supérieur ; compétences et accès à l'emploi ; égalité des chances ; éducation pour le développement durable, accessibilité des établissements scolaires ; bourses de formation et d'études supérieures.

ODD5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Lutte contre les discriminations ; violences et exploitation ; protection maternelle et infantile ; droit et accès aux ressources ; technologies et autonomisation ; politiques d'égalité.

ODD6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Accès à l'eau potable ; accès aux services d'assainissement et d'hygiène ; qualité de l'eau ; gestion durable des ressources en eau ; gestion intégrée des ressources ; protection et restauration des écosystèmes, coopération et renforcement de capacités ; gestion collective de l'eau.

ODD7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

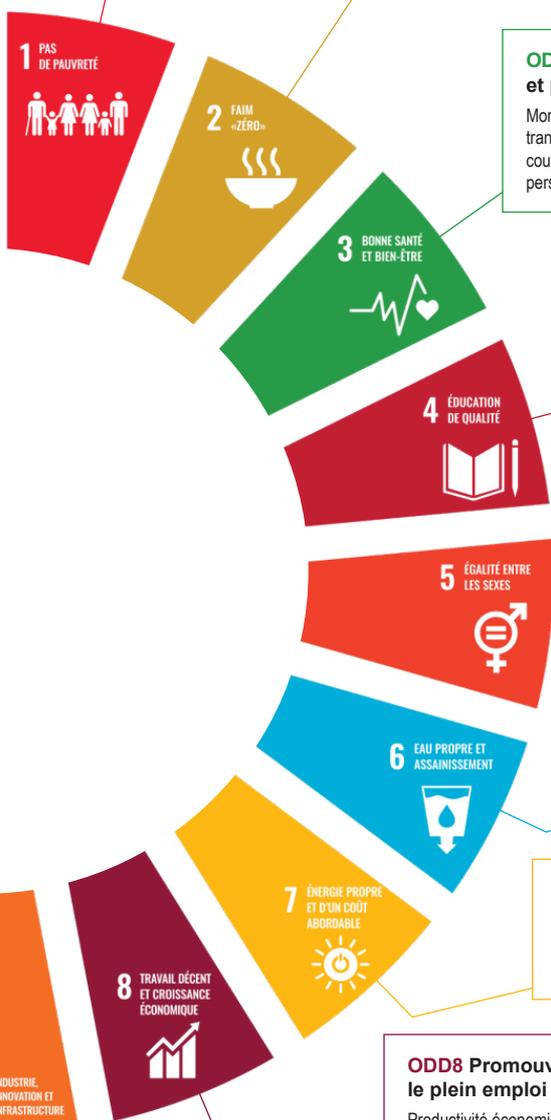
Accès à l'énergie ; énergies renouvelables ; efficacité énergétique ; recherche et investissement ; approvisionnement en énergie.

ODD8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Productivité économique ; développement des TPE et PME ; utilisation efficace des ressources ; plein emploi et travail décent ; accès des jeunes à l'emploi et la formation ; droits et sécurité au travail ; tourisme durable ; accès aux services financiers et d'assurance.

ODD9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Infrastructures durables, résilientes et accessibles ; industrialisation socio-économiquement durable ; accès de toutes les entreprises aux services financiers ; modernisation et durabilité des filières industrielles ; innovation, recherche et développement ; accès aux technologies de l'information et des communications.



1 Renouveler les regards par une approche systémique

Une approche transcalaire

S'appuyer sur les 17 ODD pour réaliser un projet de territoire permet de relier les enjeux locaux propres à chaque territoire aux enjeux internationaux définis dans l'Agenda 2030 mondial.

Il est ainsi possible de mettre en vue la contribution de l'action locale aux grands enjeux écologiques planétaires.

Il est primordial pour cela de dépasser le simple classement des actions en correspondance avec tel ou tel ODD.

Les actions doivent être interrogées au prisme de chaque ODD et de leurs contributions aux échelles supra-territoriales.

Cet exercice conduit à identifier les ressources et les biens communs qui nécessitent de nouer des partenariats à différentes échelles pour en organiser la préservation.

Les collectivités diffusent ainsi leurs actions au-delà de leur propre activité, vers d'autres acteurs.

Dans le même temps, elles identifient leurs dépendances éventuelles et peuvent chercher à renforcer leur autonomie, ou à nouer des solidarités.

Et multisectorielle

Les 17 ODD sont à considérer comme indissociables. Ils forment un tout qui permet d'appréhender la complexité des problématiques et leurs interrelations.

Ils impulsent une approche systémique et dynamique des territoires, des stratégies et des projets. Chaque action en faveur d'un ODD peut avoir un effet (direct ou indirect, bon ou mauvais) sur les autres.

Ces réflexions croisées incitent par ailleurs à de nouvelles synergies. Elles agrègent des acteurs diversifiés et impulsent l'innovation.

Faire tourner la rosace des 17 ODD :
considérer, pour chaque objectif, ses relations avec les 16 autres.



Témoignage

“ Il faut, comme nous disons dans le rapport*, plutôt se concentrer sur les flèches que sur les boîtes. Les boîtes, c'est chaque objectif du développement durable pris à part, pris séparément : la sécurité sanitaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, la réduction des inégalités et ainsi de suite.

Mais justement, ce que la littérature scientifique, l'ensemble des évaluations que nous nous sommes efforcés de synthétiser dans ce rapport, démontre, c'est qu'il faut surtout s'intéresser aux interrelations entre les différents ODD pour d'une part mieux comprendre les chaînes causales complexes qui font que tel ou tel phénomène de l'environnement peut réagir sur la société, ou sur d'autres domaines ; et inversement, comment faire pour que les politiques bien intentionnées pour atteindre tel ou tel objectif n'aient pas des effets involontaires très négatifs sur les autres ? Comment faire en sorte au contraire de maximiser les cobénéfices qu'il peut y avoir ? ”

* Rapport mondial sur le développement durable de 2019

Jean-Paul Moatti, Président-directeur général de l'IRD

Cas pratique

L'Agence organise ses connaissances pour faciliter les analyses multithématiques et transcalsaires

L'Agence d'urbanisme a pour mission d'animer plusieurs observatoires thématiques partenariaux.

Elle multiplie les actions favorables à des approches transversales. En 2019, elle a participé à l'organisation d'une journée de présentation globale des observatoires à la Métropole de Lyon. Elle développe également une application Géoclip qui permet à ses partenaires d'accéder à un ensemble de données de divers domaines pour éditer leurs propres cartes et rapports.

Observatoires partenariaux animés par l'Agence



Depuis 2018, l'Agence d'urbanisme élabore, à l'initiative de la Métropole de Lyon, l'Observatoire métropolitain du développement durable (OMDD).

Structuré autour de grandes questions, cet observatoire vise à qualifier la situation du territoire au regard des grands enjeux du développement durable et des grandes transitions à venir. L'OMDD fonctionne comme un observatoire souple à l'interface et en interaction permanente avec des observatoires existants, notamment les observatoires thématiques partenariaux animés par l'Agence d'urbanisme. Il intègre également des données émises par les services de la Métropole de Lyon (direction de l'eau, énergie, habitat...) et les données de partenaires (Oreges,

ATMO...). Les observations produites par plusieurs dispositifs sont ainsi rassemblées, réinterrogées « sous un prisme développement durable et résilience » autour de deux grands axes : la « durabilité écologique » et le « développement humain », considérés comme indissociables. À titre d'exercice, l'Agence d'urbanisme a testé les liens entre les 77 indicateurs de l'Observatoire métropolitain du développement durable de la Métropole de Lyon et les 17 ODD, et conclue à une bonne articulation entre les deux référentiels.



Analyses des interdépendances multi-échelles

Etude « Ressources » de l'inter-Scot. 2019

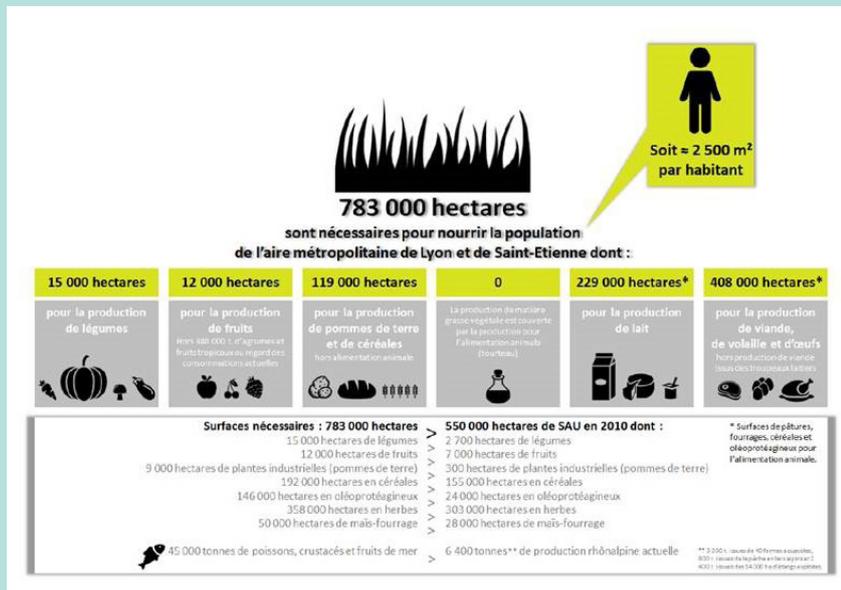
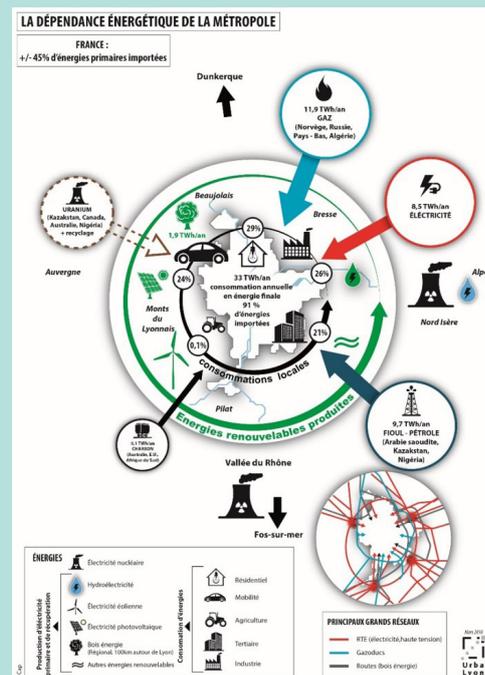


Schéma directeur Energie Métropole de Lyon. 2019



2 Engager un processus sur la base de l'existant

Pour déployer toute son efficacité, le référentiel 17 ODD doit être utilisé comme support d'un processus de travail destiné à sensibiliser et mobiliser les acteurs.

Ce processus peut nourrir et irriguer différents types de démarches. Il peut être initié à l'occasion de l'élaboration du Rapport de développement durable par exemple*.

L'utilisation du référentiel 17 ODD impulse la vision d'un développement durable incluant les problématiques environnementales, sociales et économiques.

Plus la démarche est participative, en incluant des acteurs publics mais aussi économiques et associatifs, plus les politiques publiques et autres actions déjà conduites sur le territoire en faveur du développement durable dessinent ses potentiels et spécificités.

Pour favoriser l'implication active des acteurs moteurs du territoire, il est préférable d'afficher dès l'amont du processus un aboutissement plus opérationnel que la production de l'unique rapport de développement durable.

Les acteurs coopèrent ainsi à l'élaboration combinée d'un bilan, d'une stratégie et d'un programme d'actions partenariales.

* Depuis 2010, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Témoignage

“ Comment territorialiser les ODD ou comment faire que les ODD, les objectifs mondiaux de développement durable, aient du sens pour un territoire et pour un projet territorial ?

C'est quelque chose qu'on a appris avec les projets territoriaux de développement durable, c'est que nous sommes en capacité d'agir. Les questions techniques et les questions opérationnelles ne sont pas la question. La question, c'est « est-ce qu'on y va vraiment ? »

Les transitions dans lesquelles nous sommes sont inévitables. Ce n'est pas au choix, elles sont inévitables, on est dedans. Par contre, la justice est une option. Quand on est acteur sur les territoires, on va construire des modes de résolution et d'actions qui vont viser cette inclusion et cette justice sociale et écologique pour tous. C'est notre mission. On va aller sur ce qu'on appelle la coresponsabilité. Il n'y a aucun enjeu sur lequel un acteur seul a la main. On va s'interroger tous sur la part que nous avons pour atteindre ces objectifs ; comment, en conscience, faire 100 % de la part que nous avons ; et comment nous aidons tous ceux qui ont une part à faire la leur. C'est comment créer un écosystème de coresponsabilité qui soit réellement à la hauteur des enjeux. ”

Julie Chabaud, Responsable de la mission Agenda 21,
Département de la Gironde. MOOC UVE 17ODD

Les grandes étapes d'un processus collaboratif destiné à associer les acteurs dès l'amont pour faciliter l'élaboration d'un projet de territoire partagé et d'un programme d'actions multi-partenarial.

Schéma inspiré de la boîte à outils proposée par le MTES, enrichi par l'expérience de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Le Rapport de développement durable peut être une belle opportunité pour sensibiliser et intéresser les services et les élus aux enjeux, et les mettre en œuvre.

Interroger les services de la collectivité sur leurs perceptions du développement durable, de l'Agenda 2030, des 17 objectifs du développement durable.

Relier les politiques publiques aux 17 ODD.

Pour recenser les projets, aller à la rencontre des représentants des services, des responsables politiques, mais aussi des porteurs de projet sur le territoire : économiques, sociaux, culturels, associatifs.

Avec chaque acteur : faire le lien entre son (ou ses) action(s) et les ODD, l'occasion d'approfondir la sensibilisation et l'appropriation du référentiel par les acteurs.

Positionner chaque Action sur la rosace ODD avec eux.

Inviter les acteurs du territoire à caractériser et enrichir les actions recensées au regard des objectifs et sous-objectifs du référentiel 17 ODD.

Organiser des ateliers collaboratifs pour favoriser l'hybridation des actions et l'innovation.

La rosace ODD offre une synthèse visuelle et pédagogique. Elle permet de visualiser les pistes d'amélioration, de renforcer les contributions positives et de diminuer les effets négatifs pour chaque action.

Donner à voir la contribution des actions de la collectivité et celle des autres acteurs, ainsi que l'effet cumulé de leurs impacts sur les 17 ODD.

Combiner et prioriser les objectifs pour formuler des axes stratégiques locaux, à discuter en ateliers collaboratifs si possible.

Mesurer la faisabilité des actions retenues.

Etablir des fiches-actions le plus précisément possible. Inviter les participants à positionner et calibrer leur implication dans la démarche.

Faire arbitrer et valider la liste des actions retenues par la collectivité.

Négocier et préciser les partenariats.

Organiser le suivi de la mise en œuvre partenariale des actions.

Maintenir, voire élargir, la dynamique de participation et contribution des acteurs.

17 OBJECTIFS POUR AGIR EN TRANSVERSALITÉ

L'essentiel

- **La rosace des 17 ODD est indivisible. Elle constitue une matrice utile pour enrichir les stratégies, les projets et les actions.**
- **Elle invite à initier des processus de gouvernance ouverts, pour se questionner sur la préservation des ressources et des biens communs, ainsi que sur les partenariats à construire.**
- **Elle permet de penser et d'organiser les transversalités scalaires et sectorielles sans se perdre.**

Cas pratique

Une approche fondée sur un regard global et transversal

La démarche de la Ville de Saint-Fons est issue d'une réflexion de l'Agence sur la précarité énergétique qui a mis en avant une vulnérabilité globale et la nécessité d'un regard transversal. Afin de répondre à ce besoin, l'Agence et la Ville de Saint-Fons, avec l'appui du Cerema, ont décidé d'innover ensemble en employant les ODD pour obtenir la vision transversale et multi-acteurs nécessaire.

L'objectif est de réaliser un Agenda 2030, une feuille de route qui vise à rendre le territoire durable en répondant globalement aux vulnérabilités multiples. La démarche est élaborée en lien étroit avec la Métropole de Lyon.

Le processus mis en œuvre depuis 2016 permet de concentrer les atouts de la matrice ODD, à savoir sa capacité à :

- fédérer autour d'un langage et d'un cadre commun ;
- harmoniser les actions, les objectifs et les priorités ;
- financer la réalisation grâce à des partenaires plus efficaces avec un panel d'acteurs.

Dans le but de progresser dans le traitement transversal des problématiques de développement avec l'innovation nécessaire pour transformer la Ville, une quarantaine d'entretiens internes (directeurs des services, responsable de dispositifs et externes (associations, Métropole...)) a été réalisée durant le dernier semestre 2016. Ces entretiens ont été cadrés au préalable par un dispositif d'information et de sensibilisation autour de l'approche renouvelée du développement durable.

Ce dispositif a permis d'élaborer un « bilan » et des « perspectives » qui ensemble ont formé une base pour un Plan de Développement pour le court, moyen et long termes. Ciblant 2030, à peine treize ans, les entretiens ont permis de décanter les « urgences », à savoir les politiques et les actions qui dès 2017-2018 devraient être mises en œuvre en articulation avec les ambitions et politiques métropolitaines, nationales et internationales.

Lors des entretiens, l'appareil conceptuel et méthodologique offert par les « 17 ODD », s'est avéré porteur. En effet il a permis de clarifier les actions et dispositifs majeurs qui durant ces dernières années ont contribué au développement durable local, tout en permettant d'aborder les défis pour 2030 dès aujourd'hui.



1

Imaginer un processus de mise en œuvre à l'échelle locale

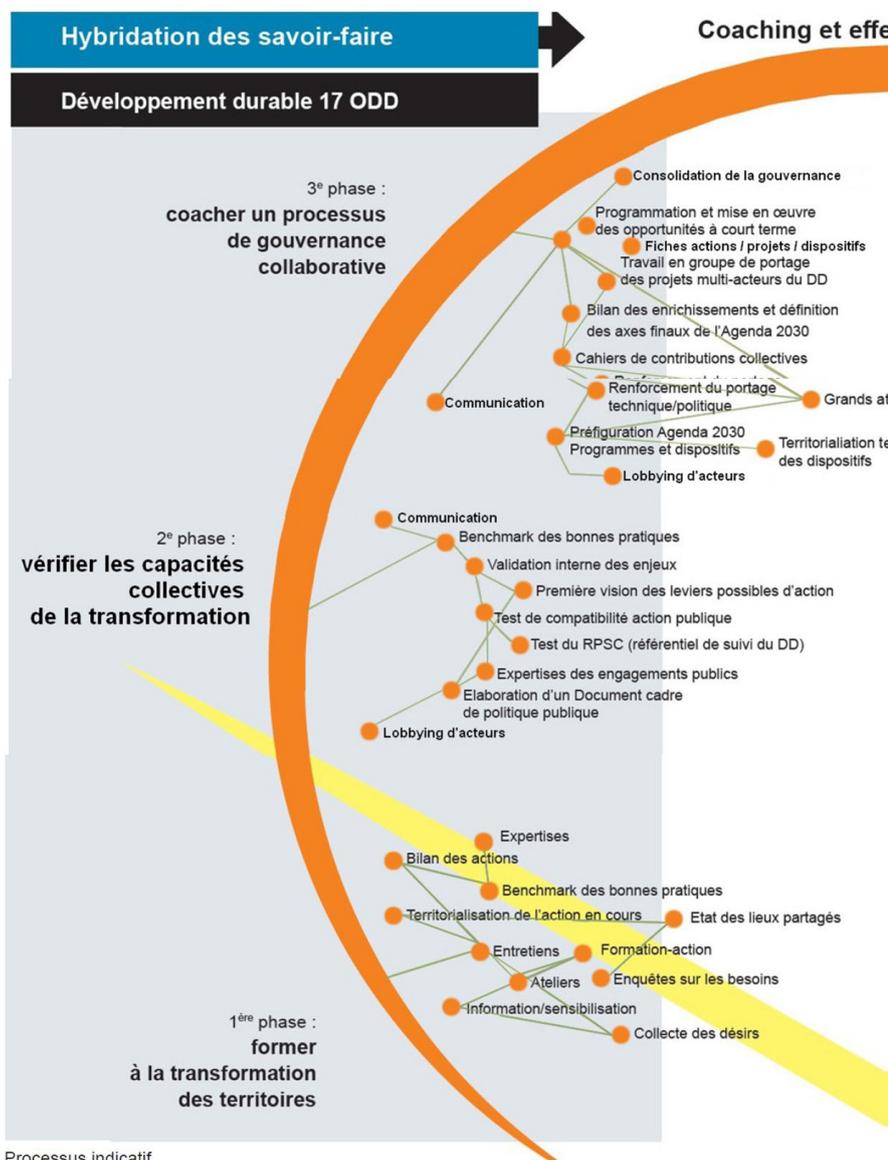
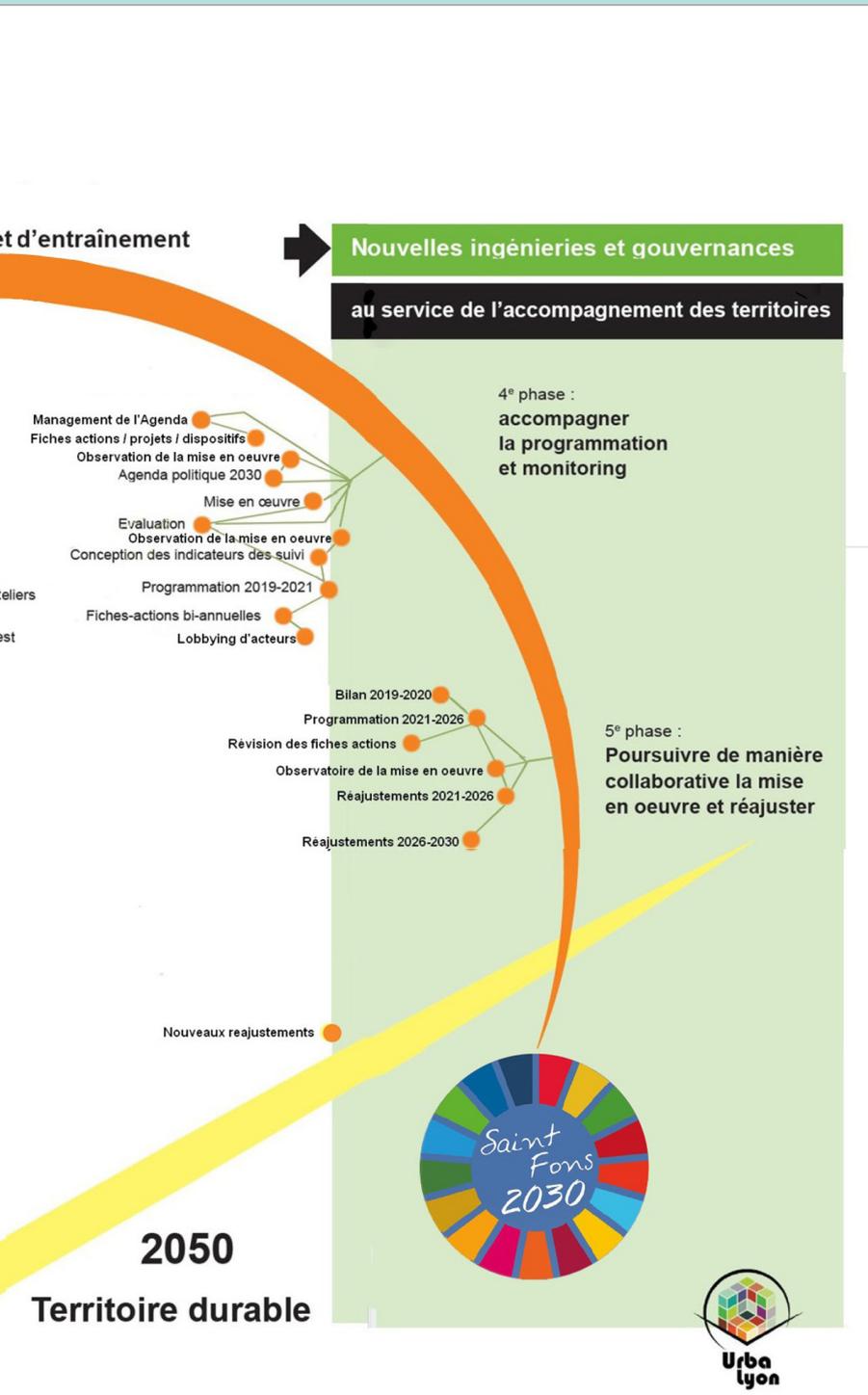


Illustration in : Expérimenter la territorialisation des 17 ODD-2030 « Processus training » appliqué à la Ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation.



Les ODD représentent une opportunité de cohérence et d'innovation pour les collectivités territoriales

Si le nombre de 17 ODD semble interroger la capacité d'un territoire à les mettre en oeuvre en même temps, l'expérience de Saint-Fons au sein de la Métropole de Lyon (qui affiche vingt-trois politiques publiques) montre qu'en réalité l'action en cours est déjà multiple mais manque parfois de cohérence ou de vision articulée autour des grandes mutations, vulnérabilités et transitions.

Un langage commun pour coopérer

Le référentiel 17 ODD est utilisé à toutes les échelles de territoire par des groupes d'acteurs divers : publics, privés, associatifs.

L'Agenda 2030 souligne en effet la nécessité de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs et de ressources possibles pour tendre vers un développement durable et solidaire à toutes les échelles.

Les 17 ODD constituent un vocabulaire commun qui favorise le dialogue entre acteurs, la mise en synergie des moyens et des actions, l'organisation et le montage de partenariats multiples.

1 Développer des modalités de gouvernance ouvertes

De part ses statuts, l'Agence a pour mission de favoriser les synergies entre ses partenaires et leurs politiques territoriales. Outil d'ingénierie territoriale autant que partenariale, elle est familière de l'objectif n°17.

Ce 17^e objectif acte la nécessité impérieuse de nouer des partenariats multiples permettant de mobiliser et de partager des connaissances, des savoirs, des technologies et des ressources, pour tendre vers un développement durable et solidaire.

Tous les partenariats public-public, public-privé et avec la société civile sont à considérer. Il s'agit de renforcer les synergies en organisant la convergence des moyens et des actions.

La mobilisation des acteurs, dès l'amont, permet d'engager un processus de dialogue autour des enjeux de préservation et de gestion des biens communs en particulier. Ce processus favorise l'hybridation des connaissances, l'innovation et l'émergence de coopérations inédites.

Ces modalités de gouvernances ouvertes sur le dialogue entre acteurs multiples et la multiplication des partenariats permettent d'améliorer la performance de chaque échelle d'intervention, locale et régionale, publique et privée, collective et individuelle.

Témoignage

“ On a besoin d'avoir des gouvernances partagées, des gouvernances croisées, à la fois entre les États, les acteurs économiques, mais aussi les élus locaux et la population.

D'ailleurs, les élus locaux et les collectivités territoriales sont des acteurs indispensables à la mise en oeuvre des ODD, dans le concret, dans les territoires. C'est eux qui décident de leurs choix de planification ou d'aménagement ou leurs stratégies de développement local. C'est grâce à ça qu'on pourra mettre en oeuvre un certain nombre d'ODD transversaux comme les questions sur la santé, sur les énergies, sur la lutte contre le changement climatique, les infrastructures, avec bien sûr sans oublier la question de la biodiversité, de l'eau ou de l'approvisionnement en ressources alimentaires.

Tout ceci se fait bien évidemment avec une gouvernance partagée et en associant la population et les citoyens, puisque, sans ça, on sera dans l'incapacité de mettre en oeuvre les ODD sur les territoires et les villes. ”

Amandine Crambes,
ingénieure urbaniste à l'Ademe. MOOC UVE 17ODD

Cas pratique

A Saint-Fons, le processus d'élaboration de l'Agenda 2030 a accompagné la mise en place d'une gouvernance ouverte

Dans la philosophie des ODD, l'innovation est une clé du changement. Les collectivités qui s'approprient les ODD sont susceptibles de faire évoluer leurs pratiques et de les confronter davantage aux réalités et aux particularités du territoire. Le croisement de différentes thématiques et la rencontre entre de nouveaux acteurs sont une chance pour identifier et développer de nouvelles opportunités de développement.

Trois « Grands Ateliers », une large consultation pour démarrer un portage solide multi-acteurs

Ces ateliers ont été mis en place entre octobre et décembre 2018. Ils ont réuni environ 150 personnes (50 organismes et habitants) qui ne se rencontrent habituellement pas : banques, industriels, habitants, bailleurs sociaux, Métropole de Lyon et d'autres villes, monde de la recherche et de l'innovation, Etat (Dreal, ministère de la Transition écologique solidaire, fondations, etc.).

Mise en place d'un « Kit'DD »

Un « kit » de travail a été mis à disposition des 150 personnes consultées. Il était composé d'un « dossier de connaissance de la situation locale », d'un « carnet d'idées durables » et d'un « post-it pour une seule idée stratégique ». Cette démarche a permis à chaque personne de disposer du maximum d'informations sur Saint-Fons et sur le Pré-Agenda et d'un document pouvant contenir les idées et les avis.

Dans deux ateliers, ce « kit » a été complété d'un apport de la Métropole de Lyon : extrait des indicateurs issus d'une autre démarche dite « Observatoire du développement durable »

La mise en réseau des acteurs à l'échelle locale préfigure de nouvelles plateformes de planification et de gestion territoriales

L'association d'acteurs à l'échelle communale (y compris métropolitains, régionaux et nationaux) peut constituer la clef de voute d'une mise en oeuvre de solutions systémiques inter-échelles plus cohérentes. En créant un réseau et une visibilité, ce type de « plateformes de rencontre » mises en place à Saint-Fons, crée des pratiques vertueuses qui facilitent l'opérationnalité des décisions et des engagements.

Cette opérationnalité se voit favorisée par le fait que les 17 ODD peuvent être appropriés par des « filières » qui peuvent afficher des engagements collectifs territorialisés, ou concrétiser des « plaidoyers-actions », permettant dans les deux cas l'expérimentation.

Expérimenter la territorialisation des 17 ODD-2030 « Processus training » appliqué à la Ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation. S. Rosales, 02/2020.



2 Construire des partenariats pour agir en synergie

Extrait

L'Agenda 2030 considère l'ensemble des parties prenantes locales, entrepreneuriales, syndicales, citoyennes, administratives comme étant liées dans la réussite de sa mise en œuvre. Les partenariats entre acteurs sont la clé de voûte de ce programme de transformation, en ce qu'il permet une nouvelle approche dans les modes de faire et les collaborations.

L'ensemble des acteurs est concerné. Aussi, s'appuyer sur les ODD permet de trouver **un langage commun** pour tous les partenaires à l'échelle du territoire : collectivités, entreprises, associations, citoyens. Ces objectifs universels facilitent ainsi le dialogue multi-acteurs aux différentes échelles et contribuent à l'émergence d'un projet d'avenir partagé, favorisant l'implication de tous et soutenant l'émergence de coalitions pluri-acteurs dans la mise en œuvre du projet.

THEMA : ODD & Territoires. Commissariat général au développement durable. Juin 2018

A l'échelle de l'ONU, les 17 ODD ont été largement négociés par différents groupes d'acteurs : états, collectivités régionales et locales, entreprises, scientifiques, ONG, société civile.

De ce fait, le référentiel des 17 ODD est adopté et diffusé au sein de ces différents groupes d'acteurs.

Il constitue aujourd'hui un langage commun pour stabiliser des alliances et des moyens.

Les 17 ODD offrent aux acteurs une double opportunité :

- Vérifier les impacts positifs et négatifs des projets au prisme d'un développement soutenable pour les territoires,
- Mettre en vue la contribution des projets et acteurs locaux aux enjeux planétaires.

La vision globale et partagée des actions conduites ou envisagées sur le territoire favorise la mise en relation des acteurs ainsi que le suivi des avancées vers un développement plus durable à toutes les échelles.

Ce référentiel présente des limites auxquelles il convient d'être attentif.

Le référentiel présente des lacunes sur le plan des problématiques économiques et intègre peu les problématiques culturelles. Pour certains, il manque d'objectifs contraignants pour limiter réellement les dégradations de la biosphère.

Il peut également être détourné de sa finalité d'origine. Des groupes privés notamment l'utilisent parfois à des fins de marketing, affichant ainsi la contribution de quelques-unes de leurs activités mineures au développement durable, alors que l'essentiel de leur production est globalement facteur de nuisances environnementales ou sociales.

Ce risque d'« *ODD washing* » n'épargne ni le monde associatif ni le monde institutionnel. **Pour être efficace et accompagner concrètement la transition d'un territoire vers un développement durable solidaire, le référentiel doit être utilisé dans le cadre d'une démarche portée par une volonté politique.**

Le **Global Compact des Nations unies** accompagne l'engagement des entreprises en matière de développement durable. Plateforme de services pédagogiques, d'échanges de bonnes pratiques et de mise en réseau, il regroupe plus de 13 000 participants dans 170 pays.

Relai local officiel, le Global Compact France anime au quotidien le réseau composé des 1 300 organisations membres de l'initiative, en France.

The screenshot shows the website for Global Impact+. At the top, there is a navigation bar with links for Accueil, Presse, Bibliothèque documentaire, Blog, and social media icons. Below this is a secondary navigation bar with links for UN GLOBAL COMPACT, GLOBAL COMPACT FRANCE, GLOBAL IMPACT+, CLUBS, REPORTING, PARTICIPANTS, ÉVÉNEMENTS, ACTUALITÉS, and NOUS REJOINDRE. The main content area features a large, colorful fingerprint graphic on the left. To the right of the graphic, the text reads 'GLOBAL IMPACT+' in large blue letters, followed by 'des actions locales' and 'pour un impact global' in smaller blue text. Below this, there is a button that says 'En savoir plus'. At the bottom of the page, it states 'Déjà : 129 ENTREPRISES' and '174 ACTIONS' with corresponding icons.

Les entreprises, particulièrement les groupes internationaux, utilisent les 17 ODD dans le cadre de leurs bilans RSE (Responsabilité sociale et environnementale).

Même si dans certains cas, cela peut apparaître comme un acte à visée communicationnelle, elles connaissent ce référentiel. Elles savent l'utiliser pour nouer des alliances et organiser la mise en vue de leurs activités RSE.

Localement, ce référentiel commun peut faciliter le contact avec les collectivités locales et les associations pour ancrer l'activité RSE des entreprises dans le territoire.

Proches de l'ONU, les **organismes d'aide au développement**, notamment l'AFD, organisent leurs lignes de financement autour des 17 ODD.

Ceci induit l'adoption de ce référentiel par les ONG. Pour les mêmes raisons d'accès aux financements, **de plus en plus d'associations, tiers lieux, coopératives d'économie solidaire, etc. adoptent eux aussi les 17 ODD**, au minimum pour mettre en vue leurs contributions au développement durable.

Au sein du monde associatif, des opérations de pédagogie voient le jour. Elles promeuvent l'utilisation processuelle et réflexive des 17 ODD, visant à enrichir les projets par le renouvellement des regards, l'analyse systémique et l'élargissement des acteurs.



Extrait

« Nous ne devons pas perdre de vue une rapide transition vers un modèle plus durable et équitable afin d'éviter de futures pandémies. Que peuvent faire les entreprises ? Beaucoup. La première étape est d'aligner leurs stratégies avec les ODD, le meilleur business plan du monde », affirme ainsi Paul Polman, l'ancien PDG d'Unilever, désormais à la tête de son propre cabinet de conseil Imagine. C'est aussi le crédo de la plateforme d'action pour le Covid montée mi-mars par le World Economic Forum de Davos, qui insiste sur la nécessité de travailler sur le cap des ODD.

Novethic. Notes Oranges du 2/04/2020 et 19/09/2019



Le programme PRODDIGE du Service de coopération au développement (SCD)

Le SCD est membre de la plateforme française des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES). Le SCD tisse des liens à l'échelle internationale entre Nord et Sud par l'envoi de volontaires internationaux travaillant autour du développement durable. Il s'est donné pour mission entre 2018 et 2021 d'accompagner des actions publiques et associatives locales autour de ces 17 ODD, en mettant à disposition des volontaires issus de tous les continents pour l'animation de projets.



« L'idée est vraiment d'avoir une dynamique territoriale autour de ces enjeux de développement durable et de faire du lien entre la solidarité locale et la solidarité internationale. Les ODD sont un affichage politique, mais dans le bon sens du terme, c'est-à-dire qu'il y a plein de gens qui travaillent dans le même sens sans le savoir, et à un moment si on a une grille commune on va pouvoir montrer la force que l'on représente. »

Marie Bernadberoy,
directrice du Service de coopération
et de développement

L'essentiel

- L'ODD n°17 insiste sur la nécessité de nouer des partenariats multi-acteurs à toutes les échelles pour renforcer la performance des actions en faveur d'un développement durable et solidaire.
- Le référentiel 17 ODD est utilisé par de nombreux organismes publics, privés, associatifs. Il facilite le dialogue et le montage de partenariats.
- vocabulaire commun favorise le croisement et la mise en synergie des politiques publiques conduites aux différentes échelles, l'ancrage territorial des entreprises, les interrelations entre et avec le monde associatif.

Un cadre de cohérence pour les collectivités

Les 17 ODD aident à prendre en compte les interrelations entre les dimensions sociales, environnementales et économiques des territoires.

De l'échelle régionale à l'échelle communale, des collectivités se saisissent de ce référentiel pour inscrire leurs actions dans une démarche globale de développement durable.

Les ODD permettent de renforcer une approche systémique et partagée qui donne plus de force et de sens aux actions menées dans les programmes sectoriels.

1 Prendre appui sur des programmes inter-institutionnels

Depuis la déclaration du Sommet de la Terre de Rio en 1992, les acteurs territoriaux se sont saisis des enjeux du développement durable selon une pluralité d'initiatives (Agendas 21 locaux, Ecoquartiers, documents de planification par exemple).

L'Agenda 2030 constitue une nouvelle opportunité pour le développement de projets territoriaux durables.

L'Europe, l'Etat, certaines régions, soutiennent ou appellent à des projets compatibles avec les 17 ODD.

A différentes échelles, des territoires pionniers se saisissent de cet outil pour renouveler leur regard et explorer de nouveaux modes de faire.

L'Etat soutient la capitalisation des expériences et la production de guides pratiques qui permettent le partage et la diffusion des processus.

Un mode d'emploi Scot/ODD

Avec la Fédération des Scot, la Dreal Aquitaine a créé un mode d'emploi pour croiser les Scot et les 17 ODD.

Pour les élus, cette démarche de rapprochement entre Scot et ODD permet de s'assurer que le projet local de territoire contribue à un ensemble global, cohérent et durable, soutenu par les ODD.

Elle permet d'activer la « puissance des territoires », en allant plus vite à un niveau local qu'à un niveau national ou international, tributaires d'accords internationaux longs à obtenir. Car même si les objectifs sont à un horizon 2030, « ça commence aujourd'hui »...

La multitude de cibles proposées via les ODD permet de s'adresser à tous types de territoires et de publics : chacun peut y trouver son compte.

La boîte à outil « Scot & ODD » constitue un nouvel outil de dialogue, qui permet une approche différente via des entrées thématiques moins conventionnelles.

Source : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/boite-a-outils-odd-scot-r4583.html>

Guide « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises »



Le Comité 21 et le Cerema ont réalisé, en dialogue avec des collectivités et des services de l'Etat, ce guide.

Les 17 ODD y sont croisés avec les compétences des collectivités de différentes échelles.

L'imbrication des compétences des différentes catégories de collectivités rend évidente l'importance d'actions concertées, articulées, entre ces échelles. D'autre part, le champ de compétences sur lequel se polarise le plus d'ODD est l'urbanisme (il concerne 14 ODD parmi les 17). Vient ensuite l'intervention dans les domaines de l'économie, de l'aménagement rural et de la planification du territoire (13). Suivent l'action sociale et la santé (12), l'enseignement (11) et le logement habitat (10).

Cas pratique

Analyser les correspondances entre référentiels, enrichir les projets

La Ville de Saint-Fons s'est engagée depuis 2016 dans le développement d'un Agenda 2030 compatible avec l'approche du développement durable (« 17 ODD »).

Engagée également avec la Métropole de Lyon dans une démarche d'Ecoquartier (Carnot-Parmentier), la Ville souhaite une articulation de cette démarche (projet et actions) avec l'Agenda municipal en cours.

Ce souhait a rejoint le désir de l'Etat, en 2018, de profiter de cette démarche unique en France pour mettre en œuvre une expertise sur :

le niveau de correspondance entre les 17 ODD et les 20 engagements Ecoquartier.

les possibles enrichissements que ces 17 ODD pourraient apporter aux notions et questionnements (par engagement) qui guident la procédure de labellisation.

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a été chargée de cette expertise et de dégager des propositions.

Cette mission a permis :

- de préciser des notions et des questions qui accompagnent la conception du projet global d'Ecoquartier,

- de rendre compte de la nécessaire mise en correspondance entre les 20 engagements, les 17 ODD et la feuille de route nationale 17 ODD compatible élaborée par l'Etat.



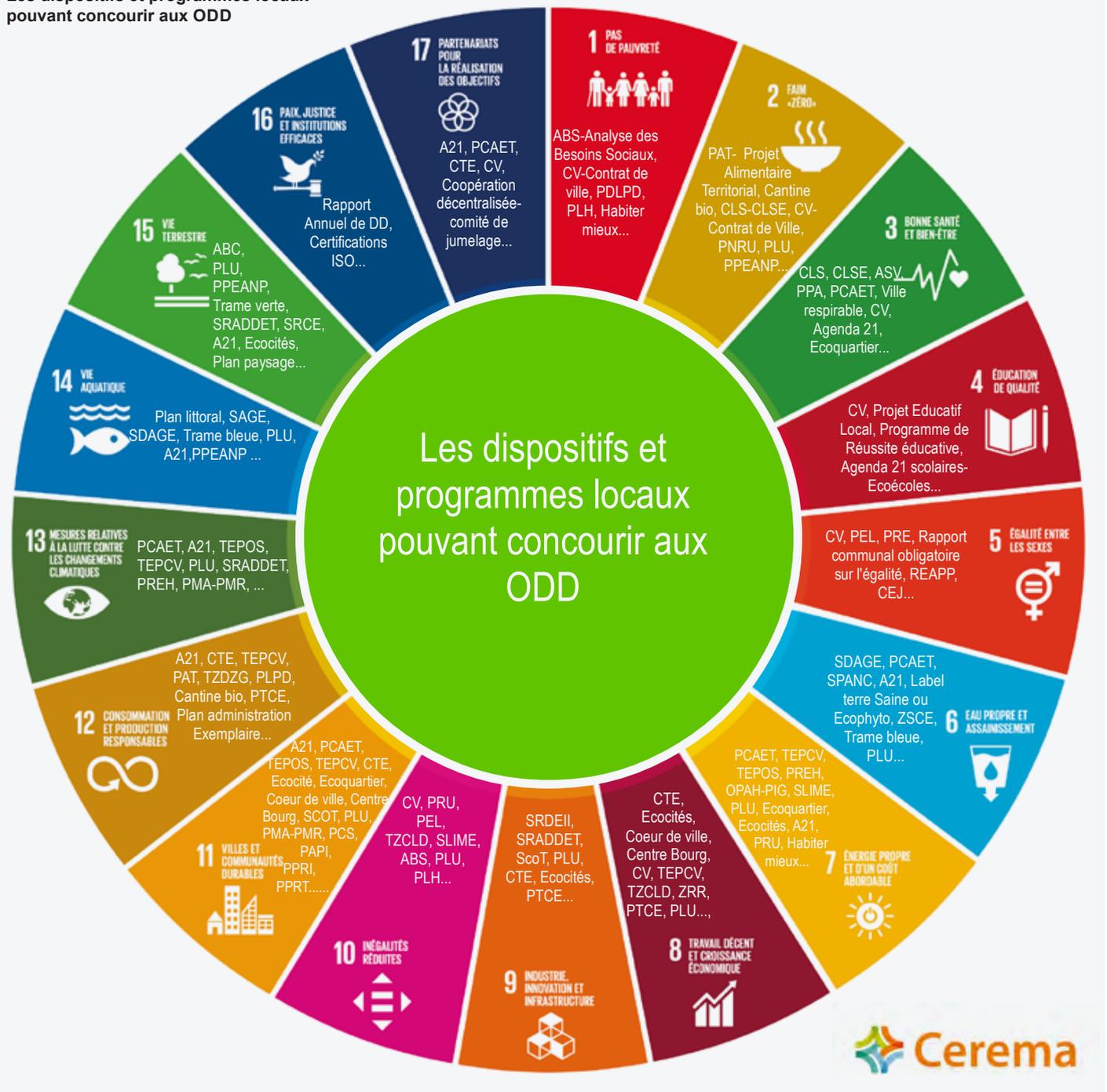
2 Faciliter le déploiement des projets des territoires

Les ODD sont une porte d'entrée qui permet de faire converger des démarches sectorielles vers un référentiel commun.

Ils confortent une approche transversale des défis liés au changement climatique et déploient les enjeux de justice sociale, de santé et de bien-être des populations dans tous les secteurs d'intervention.

Des projets de territoires, dispositifs réglementaires, démarches et stratégies volontaires, labels et programmes thématiques peuvent concourir ensemble aux ODD, renforçant ainsi leurs complémentarités dans la poursuite d'un horizon commun.

Les dispositifs et programmes locaux pouvant concourir aux ODD



Pour conclure sur l'essentiel

Les 17 ODD sont porteurs d'une vision d'avenir sans être normatifs.

Ils constituent un outil pour renouveler les regards, développer des approches systémiques, mobiliser les acteurs et construire des partenariats.

A toutes les échelles, chaque territoire peut se saisir de cet outil pour définir des trajectoires qui lui sont propres vers un développement plus durable pour la société locale et pour la planète.

La controverse existe autour des 17 ODD. Elle concerne en particulier la façon dont certains acteurs économiques l'utilisent, en communiquant sur l'impact positif de certaines de leurs actions sur tel ou tel ODD, mais en omettant l'impact globalement négatif de l'ensemble de leurs activités.

Néanmoins l'utilisation de ce référentiel, en tant qu'outil d'aide à l'analyse transversale des actions et au suivi de leurs impacts, tend à croître dans les sphères institutionnelles, privées et associatives. Le fait qu'il facilite l'accès à des lignes de financement internationales et locales n'y est sans doute pas pour rien.

L'appropriation de cet outil par les sphères publiques locales et son utilisation au service de l'intérêt général ne peut qu'en favoriser un déploiement éthique et démocratique en évitant le risque « d'ODD washing ».

A l'occasion de la démarche conduite sur la Ville de Saint-Fons en lien avec la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme a acquis une expérience concrète du référentiel 17 ODD et de son utilisation dans un processus d'élaboration partenariale d'un projet de territoire.

Consciente des défis majeurs à relever pour accompagner les transitions à la fois environnementales, économiques et sociales, l'Agence d'urbanisme développe ses capacités à utiliser les 17 ODD pour renouveler ses approches dans une double transversalité scalaire et sectorielle.

Les 17 ODD constituent en effet un support efficace pour une ingénierie territoriale favorable au dialogue et à la mise en synergie des moyens et des actions.

Réalisation :
Atelier Ressources et Durabilité des Territoires,
Responsable : Philippe Mary

Directrice de Projet : Pascale Simard

Relecture/corrections : Sandra Marquès

Mise en pages : Marie-Pierre Ruch

point de **repère**

Ce Point de repère complète la ligne éditoriale repensée en 2014, avec le Point ...thèque, qui présente les ressources documentaires et le Point d'actu, consacré à la revue de presse métropolitaine (en partenariat avec Epures, l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne).

Il a pour objet la capitalisation des travaux menés par l'Agence d'urbanisme dans le cadre de son programme partenarial d'activités. Cette capitalisation est proposée sous la forme de synthèses qui facilitent le partage et le décloisonnement, mais surtout la mise en perspective et le débat. C'est une valeur ajoutée apportée à l'ensemble de ses membres et partenaires.



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Infographie : Agence d'urbanisme